



Paris, le 21 septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

La stratégie de développement du bio doit demeurer ambitieuse et pragmatique

Nos organisations saluent la réunion organisée par le ministre de l'Agriculture sur le développement de l'agriculture biologique qui a eu lieu jeudi 16 septembre et que nous appelons de nos vœux pour défendre les intérêts des agriculteurs bio.

Alors que s'ouvre le Salon Tech&Bio, carrefour des innovations et qui rassemble toutes les forces autour des techniques alternatives et bio, nous partageons la stratégie proposée par le gouvernement pour développer l'agriculture biologique en France et souhaitons rappeler que pour atteindre ces objectifs ambitieux, plusieurs conditions doivent être réunies :

Une écoute vigilante et réactive du marché. La conjoncture actuelle de certains marchés (lait, œufs...) doit nous amener à interpréter la demande réelle des consommateurs en matière de bio. Dans un objectif de meilleure structuration du marché de la bio, l'offre doit répondre à la réelle demande des consommateurs. C'est un élément primordial pour assurer une rémunération décente pour les producteurs engagés. Afficher des produits bio au prix du conventionnel est un message à la fois erroné et contreproductif envoyé aux consommateurs, qui ne permettra pas le développement de l'agriculture biologique qui doit se poursuivre mais pas à n'importe quel prix et surtout pas au détriment des prix payés aux agriculteurs. Il faut davantage objectiver les analyses de marché et pallier le manque de données. En parallèle, il convient de continuer à **stimuler la demande** par les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), les filières territorialisées et la communication ciblée auprès du grand public notamment dans les secteurs en crise conjoncturelle.

Une application des EGAlim dans l'agriculture biologique. Il est nécessaire que la contractualisation devienne la norme afin d'assurer un prix construit sur des indicateurs de coûts de production ainsi qu'un maximum de visibilité pour les producteurs et particulièrement pour les jeunes installés. Il en va de la pérennité de leur projet.

Le développement d'une agriculture biologique performante techniquement en investissant dans la R&D. Comme en conventionnel, les agriculteurs engagés en bio font également face à des impasses techniques qu'il faut contribuer à lever par l'expérimentation et la recherche appliquée. Cela doit passer aussi par une accélération des solutions de biocontrôle, la recherche variétale et l'expérimentation d'itinéraires alternatifs solides présentés au salon Tech&Bio.

L'accompagnement aux changements de pratiques et aux alternatives aux suppressions de molécules par une mesure de transition (MAEC forfaitaire).

Une mise en œuvre souple de la réglementation et adaptée aux contraintes des agriculteurs. Les conditions d'application, notamment en matière de sortie des animaux en dehors des conditions hivernales, doivent être connectées aux réalités du terrain. Ne prenons pas le risque d'emmener les éleveurs vers des déconversions importantes, ce qui irait totalement à l'encontre des objectifs de développement du bio fixés par la France et l'Union européenne.

Pour toutes ces raisons, nos organisations défendent une approche économique de l'agriculture biologique, avec une juste rémunération des agriculteurs, en cohérence totale avec le débat actuel autour de la Loi EGAlim2.

Contacts presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@reseaufnsea.fr

JA : Gaëtan Labardin – 07 86 22 90 67 – glabardin@jeunes-agriculteurs.fr

Chambres d'agriculture France : Iris Roze – 06 09 86 02 26 - Iris.roze@apca.chambagri.fr